

Image not found or type unknown



Succession de mon père

Par **Yanis1206**, le **23/04/2022 à 18:46**

Bonjour,rnrnMon papa es décédé en février et il a donné un terrain de 30 000 euros à mon frère en avance d'hoirie il y a plusieurs année. Il a aussi donné 15 000 euros à ma sœur.rnrnMoi, je n'ai rien reçu et je voudrai savoir quels sont mes droits sachant que ma mère est toujours vivante et qu'ils étaient mariés.rnrnJe vous remercie pour votre réponse.

Par **amajuris**, le **24/04/2022 à 10:01**

bonjour,rnrnavez-vous confié le règlement de cette succession à un notaire ?rnrnsalutations

Par **Yanis1206**, le **24/04/2022 à 14:54**

Bonjour,rnrnOui, nous avons rendez vous le 11 mai mais je voulais savoir à quoi m'attendre ?rnrnPuis réclamer quelque chose ?

Par **Visiteur**, le **24/04/2022 à 17:35**

BonjourrnrnPour l'équilibre des parts, chacun devra rapporter à la succession ce qu'il a reçu par anticipation,

Par **Yanis1206**, le **24/04/2022** à **18:45**

Si les enfants remboursent ce qu'ils ont eu par anticipation et que celà revient ds la sucession, comment la répartition se fait ,rnrn1 tout revient à l'épouse ,rnrn2 la répartition se fait entre l'épouse et les enfants, si oui comment ?rnrnL'obligation du remboursement de l'avance par héritage est-elle obligatoire ?rnrnJe vous remercie à l'avance car je suis ds la flou.